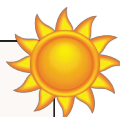




Agenda



Judi 10 août

De 16h30 à 20h - Place de la Libération : marché.

GUILERS FAIT SA RENTREE Samedi 2 septembre

ESPACE MARCEL PAGNOL

18h30 - Début du repas

21h00 - Animations populaires
avec DJ CED

EGLISE

22h30 - Son et Lumière



RÉSERVEZ DÈS À PRÉSENT VOTRE REPAS

À L'ACCUEIL DE LA MAIRIE

Repas adulte : 12 €

(Assiette gourmande avec jambon cru et blanc, rosette, piémontaise, crevettes, tomates, salade, condiments / Pavé de saumon rôti sauce maracuja, riz créole et julienne de légumes / Tarte aux pommes / Pain, beurre)

Repas enfant : 6 €

(Nuggets et pommes de terre grenailles / Cône de glace)

Pharmacie de garde

Toutes les nuits
de la semaine
et tous les jours,
de 12h à 14h.

Médecin de garde

Week-end du 5 août
faire le 15.

Infirmiers

Mme Le Roux, Mme Quiviger, Mme Le Provost :

06 08 24 37 65 - 5, rue St Valentin.

Mme Amil, Mme Merdy, Mme Guillou, Mme Ulliac, Mme Bellec :

06 82 18 22 78 - 5, rue St Valentin.

Mme Couard, Mme Favennec :

02 98 36 41 58 - 43, rue Charles de Gaulle.

Guilers Pendant l'été

Horaires d'ouverture de la mairie : depuis le **lundi 10 juillet** et jusqu'au **samedi 19 août inclus**, la mairie est ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Fermeture le samedi matin, réouverture le **samedi 26 août au matin**.

Horaires d'ouverture de la Guilthèque : depuis le **mardi 11 juillet et jusqu'au samedi 2 septembre inclus**, fermeture : les lundis et jeudis toute la journée ainsi que les mardis et vendredis après-midi. *Ouverture :* les mardis, mercredis, vendredis et samedis de 10h à 12h30. Les mercredis après-midi de 14h à 18h et samedis après-midi de 14h à 17h.

Les permanences des élus du samedi matin : sont interrompues jusqu'au **19 août inclus**. Reprise des permanences le **samedi 26 août 2017**.

Dates de parutions des nouvelles de Guilers : elles paraîtront les **18 et 25 août 2017**.

Horaires du C.S.L. Ballard : depuis le **10 juillet et jusqu'au 20 août inclus**, ouverture de 8h à 20h. Pendant la période estivale, l'accès se fait par la rue Berthelot, les portails des rues de la Source et Didier Daurat sont fermés.

Fermeture des terrains de football : en raison de nombreuses incivilités constatées sur l'ensemble des terrains de football, la commune est malheureusement contrainte de fermer ses terrains au public jusqu'au **20 août inclus**. Merci de votre compréhension.

Etat civil

Naissances :

-Matthieu LUXCEY - 19, rue Michel Ange
-Eliott CABON - 150, rue Paul Emile Victor
- Awena JACKIEWICZ - 2, rue Jean Bart

Présentations civiques:

Léna GODET SPAGNOL - 52, rue Jean Monnet
Margaux DALLET - 140, route de Lanvian

Mariages :

François ANOUILH - sage-femme - 50, rue Jules Renard,
Guilers et Marion LEPESTEUR - professeur de danse -70, rue
de Lyon, Brest
Fabien DE JÉSUS , logisticien, et Marine MILLINER, sans
emploi - 34, rue Victor Ségalen

Décès :

Gérard SIMON - 43, rue Charles De Gaulle - 70 ans
Agnès RAGUÉNÉS - 50, rue de la Tour -58 ans
Louise BEYER - 5, rue Alexandre Lemonnier - 86 ans
Marie Louise BERVAS - 35, place des Petits Pas - 93 ans
CLEMENT Albert - 25, rue Commandant Malbert - 78 ans

Permanences

Assistante sociale : prendre rendez-vous au C.D.A.S. Territoire de Bellevue, 13, place Napoléon III à Brest au 02 98 47 08 09.

Mission locale pour les jeunes de 16 à 25 ans : Place Napoléon III à Brest 02 98 47 25 53.

Puéricultrice : permanences les lundis de 14h à 16h30 et les vendredis de 9h à 11h30 au CDAS de Bellevue, 13, place Napoléon III à Brest. Uniquement sur rdv au 02 98 47 08 09.

ADMIR Guilers-Bohars : service d'aide à domicile, rue Abbé de l'Épée à Guilers, 02 98 07 69 05. Permanences : mardi 10h à 12h et vendredi 14h à 17h.

Relais Parents Assistantes Maternelles : le service de relais sera fermé **du vendredi 21 juillet au vendredi 18 août inclus**. Réouverture le lundi 21 août à Bohars. Pendant cette absence, si besoin, voici les coordonnées des contacts possibles, pour les questions concernant les **assistantes maternelles (listes, agrément, etc...)**. Pour Guilers, appeler le CDAS de Bellevue au 02 98 47 08 09. Pour Bohars, appeler le CDAS du Relecq-Kerhuon 02 98 28 28 99. Pour les **questions d'ordre législatif**, contacter la direction du travail 0810 29 00 09.

Numéros

Gendarmerie de Guilers : 02 98 07 44 68 (17)

SAMU : 15 / **Pompiers :** 18

Eau du Ponant : 02 29 00 78 78

Guilers Taxi : 02 98 07 69 48

Taxi Petton : 06 17 36 47 39

Incivilités

Les vacances scolaires, plus particulièrement l'été, sont propices à des incivilités. Nous souhaitons attirer l'attention des parents sur ce fait. Ces débordements portent atteinte à la fois aux équipements privés et municipaux, mais aussi à la tranquillité des habitants. Il est rappelé qu'il est de la **responsabilité des parents de surveiller leurs enfants pour qu'ils ne commettent pas de tels faits.**

Recrudescence des vols

Une recrudescence des vols par ruse au préjudice des personnes âgées particulièrement vulnérables est constatée dans le département.

Les auteurs se présentent chez les seniors comme agents communaux, agents EDF, policiers ou gendarmes et proposent la vente de calendriers, fleurs ou bonbons.

Le préfet rappelle quelques conseils :

- Utilisez le viseur optique et l'entrebâilleur de votre porte
- Ne pas se fier à l'apparence et demander un justificatif ou ordre de mission.
- Si vous faites rentrer la personne, ne pas rester seule.
- Ne conservez pas trop d'argent liquide à domicile.
- Ne signez aucun document dont vous ne comprenez le sens.
- Ne restez pas seul, gardez le contact avec vos voisins et entourage, et gardez toujours un téléphone mobile à portée de main.

En cas de comportement suspect, **composez le 17** : les gendarmes ou policiers interviendront le plus rapidement possible.

Prescriptions de la gendarmerie

PRÉVENTIONS CONTRE LES VOLS DE VÉLOS

1. **Marquez votre vélo** par une gravure chez un opérateur agréé et enregistrez le sur bicycode.org ;
2. **Attachez toujours votre vélo** à un point fixe avec un « antivol en U » au niveau du cadre et de la roue avant, même pour une courte durée et sur un terrain privé ;
3. **Évitez les lieux isolés** pour ne pas tenter les voleurs ;
4. **Vélo de grande valeur** : redoublez de vigilance et stockez votre vélo dans un endroit sécurisé ;
5. **En cas de vol**, signalez le sur bicycode.org et déposez plainte.

PRÉVENTIONS CONTRE LES VOLS À LA ROULOTTE

1. **Garez votre voiture dans un endroit fréquenté et éclairé** ;
2. **Ne laissez aucun objet de valeur en vue**, dans le coffre ou la boîte à gants ;
3. **Gardez** la carte grise et le permis de conduire avec vous ;
4. **Verrouillez** portes et fenêtres du véhicule.

Paiement dématérialisé des impôts

En 2017, les foyers dont le montant de l'impôt dû est supérieur à 2000€ doivent obligatoirement payer leur imposition par l'un des moyens suivants :

- Par prélèvement mensuel.
- Par prélèvement à l'échéance.

L'adhésion se fait par internet sur le site www.impots.gouv.fr, par smartphone ou tablette depuis l'application Impots.gouv, auprès du **Centre de Prélèvement Service** de Montpellier cps.montpellier@dgifp.finances.gouv.fr. **L'accueil téléphonique des usagers est assuré sans interruption de 8h30 à 19h00 du lundi au vendredi au 0810 012 034.**

- Par paiement direct en ligne sur le site www.impots.gouv.fr. Le service des impôts des particuliers du département met également à disposition des usagers, des ordinateurs en libre service pour accomplir le paiement en ligne de leurs impôts et être accompagnés au besoin par des agents des finances publiques.

Horaires d'été des déchèteries

DU 1^{ER} AVRIL AU 30 SEPTEMBRE 2017

- **Le SPERNOT (Brest)** : du lundi au samedi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 19h, et les dimanches et jours fériés de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h.
- **LE VERN (Brest)** : du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 19h (fermé les lundis et jeudis matins), et les dimanches et jours fériés de 9h30 à 12h30.
- **LAVALLOT (Guipavas)** : du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 19h, et les dimanches et jours fériés de 9h30 à 12h30.
- **MESCOUEZEL (Plouzané)** : du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 19h (fermé les mardis et vendredis matins), et les dimanches et jours fériés de 9h30 à 12h30.
- **TOULL AR RANNIG (Plougastel-Daoulas)** : du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 19h (fermé les mardis et jeudis matins), et les dimanches et jours fériés de 9h30 à 12h30.

Lutte contre les frelons asiatiques

Contrairement au nid primaire (de la taille d'une balle de tennis et souvent accessible), qui peut être détruit par écrasement en fin de journée, la destruction des nids secondaires (beaucoup plus gros et difficiles d'accès) présente un risque. La destruction du nid doit être exécutée par un professionnel.

Toute découverte d'un nid doit faire l'objet d'un signalement en mairie pour que celle-ci fasse intervenir un prestataire agréé, intervenant sur la commune de Guilers.



Pour tous renseignements et signalements, merci de contacter la mairie au 02 98 07 61 52 (code 5).

La Guilthèque

Exposition des travaux manuels réalisés par les associations guilériennes **du 1^{er} juillet au 30 août inclus.**

Visible aux heures d'ouverture de la Guilthèque.

CCAS

Epicerie Sociale

L'épicerie sociale sera ouverte :
le mercredi 9 août de 11h à 12h et de 14h à 15h30,
Le jeudi 10 août de 9h30 à 11h.



Carte de bus

CARTES DE BUS TARIF PREFERENTIEL :

Les cartes de bus à tarif préférentiel sont accessibles aux personnes dont le quotient familial est inférieur aux barèmes suivants :

- QF inférieur à 482€ : carte TEMPO à 6.20€ par mois
- QF compris entre 483€ et 573€ : carte TANGO à 15€ par mois
- QF compris entre 574€ et 728€ : carte RYTMO à 22.50€ par mois.

Si votre quotient familial est situé dans les tranches ci-dessus, vous devez vous adresser à l'accueil de la mairie, muni d'une pièce d'identité ou du livret de famille et de l'attestation CAF mentionnant le QF.

Education / Jeunesse

Espaces Jeunes

L'Espace Jeunes est ouvert pendant toutes les vacances d'été. Les jeunes de 12 à 17 ans peuvent venir au local ou participer à des activités à la demi-journée, journée complète ou en soirée. Certaines activités sont ouvertes aux 10-12 ans.

**Pour plus d'informations,
vous pouvez contacter l'espace jeunes au 02 98 07 61 83.**

Dans le cadre du festival "Les mains en l'air" sur Guilers, quelques jeunes vont pouvoir participer à la construction des décors du festival et découvrir les secrets du marionnettiste Juan Perez Escala. Au programme : construction grandeur nature d'une "marionnette-sorcière" en papier mâché et de panneaux psychédélique "mains en l'air".

Enquête publique

MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE BREST MÉTROPOLE

Le public est informé que le président de Brest métropole a ordonné, par arrêté du 07 juillet 2017, l'ouverture d'une enquête publique **du 21 août au 21 septembre 2017 sur le projet de modification du plan local d'urbanisme.**

Destiné à prendre en compte les réflexions, études et projets en cours sur le territoire de la métropole (ouverture de zones à l'urbanisation, ajustements de zonages, définition d'orientations d'aménagement et de programmation, ajout ou suppression d'emplacements réservés) et de procéder à des ajustements tenant compte du retour d'expérience de sa mise en œuvre, le projet sera ensuite soumis pour approbation au Conseil de la métropole.

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier et émettre ses observations sur les registres ouverts à cet effet, aux jours et heures habituels de réception du public : à l'hôtel de métropole, siège de l'enquête : 24, rue Coat-ar-Guéven à Brest, dans les mairies de quartier de Brest et dans les mairies des communes. L'ensemble des pièces du dossier sera également consultable pendant toute la durée de l'enquête publique sur le site internet de Brest métropole (www.plu.brest.fr). Des postes informatiques, disposant d'un accès internet permettant de consulter le dossier, sont à la disposition du public à l'Hôtel de ville de Brest, dans les mairies de quartiers de Brest, ainsi qu'en mairie de Guipavas et de Plougastel-Daoulas aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le tribunal administratif de Rennes a désigné Monsieur Jacques SOUBIGOU, en qualité de commissaire enquêteur.

Il recevra le public à **l'Hôtel de métropole, 24 rue Coat ar Guéven à Brest**, les jours suivants :

- lundi 21 août 2017 de 9h à 12h ;
- jeudi 31 août 2017 de 14h à 17h ;
- samedi 9 septembre 2017 de 9h à 12h ;
- jeudi 21 septembre 2017 de 14h à 17h.

Chacun pourra également lui transmettre ses observations par voie postale à l'adresse suivante : Brest métropole, 24 rue Coat-ar-Guéven, CS 73826, 29238 Brest cedex 2. Ces contributions seront annexées au registre d'enquête déposé au siège de l'enquête, sur le registre dématérialisé ouvert à l'adresse suivante : www.plu.brest.fr, par courrier électronique à l'adresse suivante : enquete-publique-plu@brest-metropole.fr. Ces contributions seront publiées dans le registre dématérialisé. Après clôture de l'enquête, le commissaire enquêteur disposera d'un délai d'un mois pour remettre son rapport et ses conclusions motivées. Ils seront mis à disposition du public pendant une durée d'un an à l'Hôtel de métropole, dans les mairies des communes et les mairies de quartier de Brest précitées, aux jours et heures habituels d'ouverture, ainsi que sur le site internet de Brest métropole (www.plu.brest.fr).

Les informations sur le projet peuvent être demandées auprès de Brest métropole (direction des dynamiques urbaines / atelier d'études urbaines), 24 rue Coat-ar-Guéven, CS 73826, 29238 Brest cedex 2, ou par courriel à enquete-publique-plu@brest-metropole.fr.

Urbanisme (suite)



Déclarations préalables de travaux :

PRIGENT Guénolé, 85 rue Théodore Monod, clôture

LE GOFF Arnaud et Nadège, 300 rue Dumont d'Urville, abri de jardin et remplacement porte de garage

SYNDIC PAIDYCE, 22 rue Charles de Gaulle, ravalement

Demandes de permis de construire :

DIRUIT Gilbert, lot n°51 Zac de Pen Ar C'Hoat, maison individuelle

BMH, Zac de Pen Ar C'Hoat, îlot n° 1, collectif de 15 logements

BMH, Zac de Pen Ar C'Hoat, îlot n° 1, collectif de 6 logements

BMH, Zac de Pen Ar C'Hoat, îlot n° 1, collectif de 6 logements

BMH, 27 rue Charles De Gaulle, collectif de 11 logements

GUENA Hervé / GUEVEL Véronique, lot n° 6 lotissement « Les Résidences de Kermengleuz », maison individuelle

BMH, Zac de Pen Ar C'Hoat, îlot n° 3, collectif de 15 logements

BMH, Zac de Pen Ar C'Hoat, îlot n° 2, collectif de 15 logements

Vie associative

Les Flamboyants

LES VACANCES

La plaquette des stages, séjours et camps est disponible à l'Accueil de Loisirs, ainsi que sur notre site.

En août, un séjour surf et bord de mer au Conquet et un mini-séjour au Parc des Trois Curés pour clôturer l'été.

Des permanences sont organisées les mardis de 16h à 18h et les mercredis de 17h à 18h30.

Agora

Fermeture annuelle du 22 juillet au 20 août.

La section photo adulte du centre socioculturel recherche une personne bénévole pour apporter son expérience d'amateur averti ou professionnelle à un groupe de photographes animés par le désir de se perfectionner.

APPRENDRE À JARDINER AU NATUREL COURS DU SOIR SAISON 2017-2018

(Re) découvrir les principes du jardinage au naturel de manière concrète, participative et pratique. 10 séances le mardi soir de septembre 2017 à juin 2018 aux jardiniers amateurs. Des ateliers qui mêlent approche en salle et réalisations pratiques ainsi que des visites de jardin pour améliorer ses pratiques de jardinage en se faisant plaisir.

A l'Agora, 79, rue Charles de Gaulle (le 26/09, 17/10, 14/11, 19/12, 30/01/18, 20/02, 27/03, 17/04, 23/05, 12/06).

Vie Associative

Partage

Les membres de l'association Partage vous remercient de votre soutien tout au long de l'année.

La Boutik et le Local meubles seront fermés pendant l'été.

En cas d'urgence appeler le CCAS qui prendra contact avec nous.

Réouverture le **26 août**.

Vie associative (suite)

Guilers accueille

Ouvert tous les mardis aux mois d'août (sauf le 15 août).

La Présidente et les membres du bureau vous souhaitent de bonnes vacances et vous donnent rendez-vous au mois de septembre.

Sports

Iroise Athlétisme

Marche Nordique

Rendez-vous tous les dimanches de l'été à 9h au local du club, complexe L. Ballard.

Athlétisme

Bonnes vacances à tous nos Jeunes Athlètes et rendez-vous pour les inscriptions au Forum des Associations le **samedi 2 septembre** à l'espace Pagnol. Les entraînements reprendront le mercredi 6 septembre.

Renouvellement des licences

Pour un renouvellement de sa licence, il faut se connecter sur son espace Adhérent sur le site de la FFA et répondre au questionnaire Santé. Chacun a reçu un mail de la Fédération.

Pour les nouvelles licences : nécessité d'un certificat médical autorisant la pratique de l'Athlétisme en compétition.

Création d'une section Baby-Athlé

Les inscriptions seront prises au Forum des Associations.

Renseignements et Dossiers d'inscription sur le site du Club d'Athlétisme Guilérien : www.guilersathle.fr

ASG

PROGRAMME DU WEEK-END DU 5 AOÛT 2017

Séniors et U19, voir planning des entraînements séniors sur le site du club

- U17, reprise le 18 août à 17h30 à Guilers
- U15, reprise le 16 août à 10h à Milizac
- U13, reprise le 21 août à 14h à Louis Ballard
- U11, reprise le 21 août à 10h à Louis Ballard
- U9, U8, U7, reprise le 2 septembre à 10h à Louis Ballard
- U6, la date de la reprise sera communiquée ultérieurement

INFORMATIONS

Dernière séance de signature le samedi 2 septembre de 10h30 à 12h à Louis Ballard et informations possibles au forum des associations le samedi 2 septembre de 9h à 13h à l'Espace Pagnol.

Les programmes complets de reprise des catégories U11, U13, U15, U17, U19 et séniors sont sur le site de l'ASG : <http://www.asguilers.fr/>

Vie paroissiale

Samedi 5 août : Messe à Locmaria à 18h.

Dimanche 6 août : Messe à Plouzané à 10h30.

Samedi 12 août : Messe à Guilers à 18h

Dimanche 13 août : Messe à Locmaria et à Plouzané à 10h30

Mardi 15 août : Fête de l'Assomption de la Vierge Marie/ Pardon de N D de Lanvénez à Locmaria. Procession de la fontaine vers l'église et messe à 10h30.

Vie commerciale

Boulangerie Les délices de Guilers

La boulangerie sera fermée du jeudi 17 août au dimanche 20 août inclus.

Réouverture dès le lundi 21 août.

Divers

Exposition

Le CHRU de Brest, la Carène (salle des musique actuelles de Brest) et la Cinémathèque de Bretagne ont le plaisir de vous inviter à la restitution des séances de ciné - mémoire menées avec les résidents de l'EHPAD Ker Anna de Guilers à l'automne 2016.

L'exposition est visible **jusqu'au 3 septembre 2017** au centre de soins et de réadaptation de Guilers, rue Lemonnier.

Animations

Brest Métropole, en partenariat avec l'association Les Petits Débrouillards, propose des animations tout public gratuites sur les plages de la métropole.

Les vendredis du sport, plage du Moulin Blanc - Brest : 4 et 11 août de 10h à 12h et de 14h à 17h (replis possibles les 18 et 25/08 + 1^{er}/09).

Le programme complet est disponible sur le site de la ville de Brest : www.brest.fr

Broyage déchets verts

Le prochain broyage des déchets verts sur l'aire de Kerebars débutera le **lundi 21 août 2017 au matin.**

La prestation devrait se terminer le mardi 22 août à midi.

L'aire de dépôt pour les usagers sera donc fermée durant cette période.

Les déchets verts seront évacués dès la fin du broyage.

Concours Photo

Le concours photo sur le thème « Le bocage des Abers » est toujours d'actualité !

Il suffit de prendre en photo par exemple un chemin creux, un talus, un muret, une haie, un arbre isolé, ou tout simplement un champ sublimé par des lumières matinales ... Les plus beaux clichés seront exposés lors de la Rand'Eau organisée le 8 octobre prochain par la commune de Landéda et le Syndicat Mixte des Eaux du Bas-Léon.

Il ne vous reste qu'un mois pour participer en renvoyant vos clichés avant le 18 août à l'adresse : bocage.basleon@orange.fr (règlement disponible sur demande via cette adresse mail ou en mairie et office du tourisme). Pour les lauréats, à la clé, de nombreux arbres et de délicieux produits du terroir !

A vos appareils photos, prêts, flashez !

Perdus / Trouvés

Perdus : 1 montre, 1 carte stationnement handicapé, 1 pochette noire, 1 trousseau de clefs, 1 paire de lunettes.

Trouvés : 1 portefeuille, 2 clefs avec porte clefs, 1 antivol.

S'adresser à l'accueil de la mairie, 02 98 07 61 52 (code 5).